

Fiche de sécuritéNom commercial: **WONDER ORANGE**

1.0 Nom Commercial et Fabricant				
1.1	Nom commercial	WONDER ORANGE		
1.2	Application	Matériel Dentaire – Usage réservé exclusivement aux dentistes		
1.2.2	SIC	851 Activité sur la santé humaine		
1.2.3	Catégorie	55		
1.3	Fabricant	Pulpdent Corporation 80 Oakland Street, P.O. Box 780 Watertown, MA 02472 USA Téléphone: 1 617 926-6666 / Fax: 1 617 926-6262 Email: Pulpdent@pulpdent.com		
1.4	Téléphone en cas d'urgence	1-800-535-5053 (24 heures / USA)		
	ORFILA – centre anti-poison	01 45 42 59 59	www.centres-antipoison.net	
2.0 Mentions de danger				
2.1	Classification			
2.1.1	Classification selon la réglementation (EC) No. 1272/2008 [CLP]	<u>Classe de danger</u> Irritation cutanée Irritation des yeux STOT SE Voies respiratoires Allergie cutanée	<u>Catégorie de danger</u> 2 2 3 1	<u>Mention de danger</u> H315 H319 H335 H317
2.1.2	Classification selon la directive 67/548/EEC	Irritant; Xi; R 36/37/38-43 (Voir SECTION 16 pour le texte complet des phrases de risque)		
2.2	GHS Etiquetage			
	Pictogrammes de danger			
				
	Mot Signal: Attention			
	Usage réservé exclusivement aux dentistes			
	Mentions de danger:			
	H315: Provoque une irritation cutanée. Catégorie 2			
	H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Catégorie 2			
	H335: STOT SE Peut irriter les voies respiratoires. Catégorie 3			
	H317: Sensibilisation. 1. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.			
	Conseils de prudence:			
	P261: Éviter de respirer les vapeurs.			
	P280: Porter des gants / vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.			
	P305+P351: En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.			
	P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste, solliciter une aide médicale.			
	P302+P352: En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau et de savon.			
	P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.			
	P410+P411: Garder à l'abri du soleil. Garder à une température inférieure à 27° C / 80° F.			
3.0 Composition				
3.1	Caractéristiques chimiques			

Fiche de sécuritéNom commercial: **WONDER ORANGE**

3.2 Ingrédients dangereux

Numéro CAS	Nom de l'ingrédient	Concentration	Classification selon 67/548/EEC	Classification selon la réglementation (EC) No.1272/2008 (CLP)
5989-27-5	d-Limonene	90%	Irritant; Xi; R 36/37/38 - 43	Irritation oculaire, 2, H319 STOT SE 3, H335 Irritation cutanée, 2, H315 Sensibilisation cutanée, 1, H317

4.0 Premiers secours

4.1	Informations générales	Peut-être irritant pour les yeux ou la peau au contact et le système respiratoire en cas d'exposition prolongée. Peut-être un allergène pour certaines personnes sensibles.
4.2	Contact avec les yeux	Garder les paupières écartées; rincer à l'eau courante pendant 15 minutes minimum. Enlever les lentilles de contact après plusieurs minutes. Consulter un ophtalmologiste pour une irritation persistante.
4.3	Contact avec la peau	Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.
4.4	Ingestion	Grandes quantités: contacter le centre antipoison ou un médecin. Ne faire vomir que sur avis médical.
4.5	Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si des effets se produisent, consulter un médecin.
4.6	Précautions à prendre par les premiers intervenants	Porter des lunettes de sécurité et des gants pour éviter tout contact.
4.7	Informations pour les médecins	
	Symptômes	Légère irritation / rougeur des yeux après contact.
	Dangers	Peut-être irritant pour les yeux au contact. Peut être un allergène pour certaines personnes sensibles.
	Traitement	Voir ci-dessus.

5.0 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1	Moyens d'extinction appropriés	Feux de classe B: dioxyde de carbone ou extincteurs à poudre chimique. De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour garder frais les contenants exposés au feu.
5.2	Moyens d'extinction à éviter	Eviter le contact direct avec l'eau.
5.3	Dangers spécifiques en cas d'exposition lors d'incendie	Du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de la fumée noire dense peuvent être générés.
5.4	Equipeement de protection pour les pompiers	Appareil respiratoire autonome.

6.0 Précautions en cas de dispersion accidentelle

6.1	Précautions individuelles	Porter des lunettes contre des éclaboussures chimiques, des gants, une blouse de laboratoire à manches longues et des protections pour les chaussures.
6.2	Précautions pour l'environnement	Eviter la contamination environnementale.

Fiche de sécuritéNom commercial: **WONDER ORANGE**

6.3	Méthode de nettoyage	Utiliser des serviettes en papier humides pour essuyer. Laver la zone avec du détergent et de l'eau. Placer le produit ramassé et les papiers absorbants dans un conteneur fermé.
7.0	Manipulation et stockage	
7.1	Manipulation	Suivre les bonnes pratiques d'hygiène. Porter des gants et des lunettes de sécurité. Fermer immédiatement après utilisation.
7.2	Stockage	Conserver le produit hermétiquement fermé dans le récipient d'origine à température ambiante fraîche (<25°C). La durée de conservation du produit non ouvert est de cinq ans à compter de la date de fabrication.
7.3	Utilisations spécifiques	Solvant dentaire
8.0	Contrôles d'exposition / Protection personnelle	
8.1	Valeur limite d'exposition	PEL: 150 ppm. TLV: 150 ppm
8.2	Contrôles d'exposition	
8.2.1	Contrôles d'exposition professionnelle	Aucun équipement spécial requis dans des conditions normales d'utilisation.
8.2.1.1	Protection contre les inhalations	Aucune requise dans les conditions normales d'utilisation de ce produit.
8.2.1.2	Protection des mains	Les gants chirurgicaux habituels sont adéquats dans des conditions normales d'utilisation.
8.2.1.3	Protection des yeux	Des lunettes de sécurité. Pas d'équipement spécial supplémentaire nécessaire.
8.2.1.4	Protection de la peau	De bonnes pratiques d'hygiène personnelle et de sécurité. Porter une blouse de laboratoire.
8.2.1.5	Autres protections	Une station de rinçage d'urgence des yeux. Se laver les mains après usage.
8.2.2	Contrôle de l'exposition de l'environnement	Suivre toutes les réglementations gouvernementales.
9.0	Propriétés physiques et chimiques	
9.1	Caractéristiques	
9.1.1	Apparence /Couleur / Etat physique	Liquide transparent, jaune pâle, huileux
9.1.2	Odeur	Écorce d'orange douce
9.2	Information importante sur la santé, sécurité et environnement	
9.2.1	pH	Indéterminé
9.2.2	Point d'ébullition	311-333°F / 155°C
9.2.3	Point de vaporisation	120-130°F / 47°C
9.2.4	Inflammabilité	Non applicable
9.2.5	Propriétés explosives	Non applicable
9.2.6	Propriétés d'oxydation	Non applicable
9.2.7	Pression de la vapeur	3 mm Hg @ 25°C
9.2.8	Densité	0.844
9.2.9	Solubilité dans l'eau	Insoluble

Fiche de sécuritéNom commercial: **WONDER ORANGE**

9.2.10	Coefficient de répartition	Indéterminé
9.2.11	Viscosité	Indéterminé
9.2.12	Densité de la vapeur	4.7
9.2.13	Taux d'évaporation	0.25
10.0	Stabilité and réactivité	
10.1	Conditions à éviter	Températures > 27°C / 80°F; produits chimiques inflammables ou explosifs.
10.2	Matériaux à éviter	Oxydants forts, acides inorganiques, acides organiques, peroxydes, halogènes, chlorure de vinyle, pentafluorure d'iode, monomères réactifs.
10.3	Produit de décomposition dangereuse	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.
10.4	Informations complémentaires	Matériau stable.
11.0	Informations toxicologiques	
11.1	Toxicité sévère	Non toxique.
11.2	Irritation et corrosivité	Peut-être irritant pour les yeux ou la peau au contact et dans le système respiratoire en cas d'exposition prolongée.
11.3	Allergies	Peut-être un allergène pour certaines personnes sensibles.
11.4	Toxicité sous-aiguë, sous-chronique et prolongée	Inconnue.
11.5	Toxicité carcinogène, mutagène et reproductive	Inconnue.
11.6	Données empiriques	Indisponible.
11.7	Expériences cliniques	Il n'y a eu aucun rapport d'événements indésirables sur 20 ans d'utilisation.
12.0	Informations écologiques	
12.1	Ecotoxicité	Suivre toutes les réglementations gouvernementales
13.0	Considérations relatives à l'élimination	
13.1	Ecotoxicité	Suivre toutes les réglementations gouvernementales
13.0	Elimination des déchets	
13.1	Règlementations	Suivre toutes les réglementations gouvernementales locales et nationales.
14.0	Informations relatives au transport	
14.1	Restrictions	Class 3, Packing Group III – Combustible Liquid, n.o.s.;
14.2	Numéro ONU	UN 2319
15.0	Informations réglementaires	
15.1	Règlementations EU	N'est pas un dispositif médical
15.2	Règlementations US FDA	Matériel médical de classe I
15.3	Règlementations Health Canada	Matériel médical de classe I

Fiche de sécuritéNom commercial: **WONDER ORANGE**

16.0	Autres informations	
16.1	Liste des critères R	R36 / 37/38, Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R43, Sensibilisant par contact avec la peau.
16.2	Mentions de danger	H319: Irritation des yeux. Catégorie de danger 2. H335: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique; catégorie de danger. 3. Irritation des voies respiratoires. H315: Irritation de la peau. Catégorie de danger 2. H317: Sensibilisation cutanée. Catégorie de danger 1
16.3	Conseils de prudence	P261: Éviter de respirer les vapeurs. P280: Porter des gants de protection et des lunettes de protection P305 + P351: En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. P302 + P352: En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption, consulter un médecin. P410 + P411: Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température inférieure à 27°C / 80°F
16.4	Restrictions d'usage	Les produits Pulpdent sont réservés aux professionnels dentaires.
16.5	Informations complémentaires	Les informations présentées ici sont le travail obtenu à partir des œuvres de personnes censées être des experts qualifiés. Cependant, rien dans cette fiche n'est à prendre comme une garantie ou une représentation pour laquelle Pulpdent Société assume la responsabilité juridique. L'utilisateur doit examiner les recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue pour déterminer si elles sont appropriées.
16.6	Sources des principales données	National Institute for Occupational Safety (NIOSH) Occupational Safety and Health Administration (OSHA) Eur-Lex European Union Law: Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP) and Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH). Guidance on the compilation of safety data sheets. Version 1.1; December 2011. European Chemicals Agency
16.7	Informations qui ont été ajoutées, supprimées ou révisées.	Cette fiche de données de sécurité a été révisée pour répondre aux exigences du règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP) ainsi que le règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH). Plus précisément, les articles 2.1, 2.2, 3.2, 16.2, 16.3 ont été modifiés.